

Compte-rendu du Comité Exécutif on line de la FERPA des 27 et 28.XI.2025

Le **Président de la FERPA, Hubert SCHWIND** ouvre la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres et soumet à l'approbation l'ordre du jour de la réunion et le compte-rendu du dernier Comité Exécutif. Ces deux documents sont adoptés à l'unanimité et comme il n'y a pas de demandes de questions diverses, il donne directement à la parole au **Secrétaire Général, Agostino SICILIANO** pour ses **Communications**.

Le Secrétaire Général souligne, tout d'abord, l'importance de la réunion compte-tenu des questions importantes à discuter. Il rappelle le report de cette réunion en solidarité aux syndicats belges qui ont appelé à la grève générale ce 26 novembre. Puis il passe en revue les nombreuses choses, dit-il, qui ont été faites depuis le dernier Comité Exécutif de février.

Tout d'abord, il y a eu l'Assemblée Générale à Mi-Mandat de la FERPA à Paris les 12-14 mai. Elle a été intéressante avec beaucoup de contenus à traiter. Il remercie les organisations françaises pour leur accueil chaleureux et la qualité de l'organisation. Ensuite s'en est suivie la Conférence à Mi-Mandat de la CES qui s'est tenue à Belgrade, du 19 au 24 mai. Là-aussi, les débats ont été intéressants, notamment celui portant sur la défense des services publics, qui sont gages de la démocratie. Le **Secrétaire Général** est intervenu pour rappeler que les Résolutions de la CES nous concernant devaient être traduites dans la réalité. Le moment important pour nous a porté sur le droit de vote de la FERPA au Comité Exécutif de la CES. Il a rappelé tout le travail fait par notre Fédération. La Conférence a très largement voté en faveur (zéro voix contre et seulement 6 abstentions) même si « in fine » c'est le prochain Congrès de la CES qui décidera. Le Secrétaire Général remercie les membres pour leur engagement auprès de leurs confédérations après 30 années de luttes. Il a participé en juin au Congrès de la FNP-CISL, où il a redit l'importance du travail au niveau européen pour avoir des retombées au niveau national. Il a aussi participé au Comité de Direction de la CES et avec le Président aux Comités Exécutifs pour y parler de nos problèmes et rappelant que nous demandons la retraite minimale européenne. Notamment lors de sa réunion des 19 et 20 novembre, la CES s'est interrogée sur la manière de relancer le mouvement syndical en Europe et a annoncé une grande manifestation l'an prochain à Bruxelles. Elle a aussi indiqué que son prochain Congrès se tiendrait du 4 au 6 mai 2027 (sur 3 jours au lieu de 4 comme les fois précédentes) à Stockholm. Au cours de cette réunion, le vote du budget de la CES a été reporté en mars 2026, car il n'y a pas eu d'accord : la CES traversant les mêmes problèmes financiers que nous et elle a mis en place une Commission Financière qui doit réfléchir à des solutions avant mars prochain. Il y a eu aussi une Résolution sur la transparence salariale d'où il résulte que les femmes ont en moyenne des retraites inférieures de 29% par rapport à celles des hommes. Un plan d'action a été proposé qui doit partir de la base, démarche dont pourrait s'inspirer la FERPA. Nous ferons le nécessaire pour y participer pour que nos thématiques soient traitées.

Dans la suite de ses communications, le Secrétaire Général a aussi évoqué la récente décision de la Cour de Justice de l'Union Européenne qui, le 11 novembre, a confirmé la Directive sur

le salaire minimum et a ainsi donné tort au Danemark qui la contestait. Et le Secrétaire Général d'ajouter : « Après le salaire minimum européen...la pension minimum européenne » ! ». Le 14 octobre, la FERPA a participé à la consultation de la Commission sur « La Stratégie européenne de lutte contre la pauvreté » en rappelant que la pension minimale devait être supérieure au seuil de pauvreté. Préalablement, le 10 septembre 2025, la Présidente de la Commission, Ursula Von der LEYEN a prononcé, devant le Parlement Européen son discours annuel sur l'état de l'Union et a défini ses priorités. Parmi celles-ci il y a le problème du logement. Un Comité spécial sur le logement a été créé. Mais dans le rapport préliminaire qui est sorti rien n'a été mis sur les personnes retraitées. La FERPA a donc décidé d'envoyer une lettre – que les membres ont reçue – à la Présidente de ce Comité spécial et le 10 décembre une rencontre aura lieu au Parlement européen pour lui expliquer nos problèmes. Enfin, le Secrétaire Général donne le calendrier des rencontres prévues en 2026 :

- 5 février, de 9h30 à 13h, Comité de Direction on line
- 17 mars Comité de Direction en présentiel (14h00 – 17h00)
- 18 et 19 mars, Comité Exécutif en présentiel, pour lancer notre phase précongrès
- 25-26 novembre, Comité Exécutif (pour novembre, on verra si on peut le faire en présentiel)

Le **Président**, tout en rappelant que de bons salaires donnent de bonnes retraites, ouvre alors **le débat**.

Plusieurs organisations remercient les organisations françaises pour leur accueil et l'organisation de l'AG de Mi-Mandat de la FERPA. Un merci est également adressé au Comité des Femmes et à sa Présidente. Elles remercient également le Secrétaire Général pour la richesse de ses communications et pour le travail qu'il accomplit ainsi qu'Henri et Jessica. Elles saluent également la victoire du rejet du recours du Danemark à la CJUE. Plusieurs organisations insistent pour dire que les droits sociaux, et leur mise en œuvre comme la paix et la pension minimale sont des revendications importantes. Certains disent même que la pension minimale qui doit être au-dessus du seuil de pauvreté devrait être un point important de notre prochain Congrès. Et à propos des retraites, la question est posée de savoir ce qu'est devenu le projet proposé en son temps : « Ne touchez pas à notre retraite » ? Il faudrait donc lancer une grande campagne sur une retraite minimale européenne, y travailler et présenter une proposition pour le Congrès 2027. D'autres reviennent sur les services publics et estiment que c'est un thème fédérateur. Plusieurs autres estiment qu'il faut absolument reprendre la question du logement pour les personnes âgées, qui sont souvent des passoires thermiques, donc avec une priorité à l'isolation, ainsi que son lien avec la transition énergétique. Toujours en ce qui concerne le logement, il faut des logements qui permettent de lutter contre l'isolement des personnes âgées et quand la nécessité se présente, il faut pouvoir reloger les personnes âgées dans des logements qui leur sont adaptés. Le problème n'est pas seulement le manque de logements, mais il manque surtout la qualité des logements en lien avec le maintien à domicile ce qui suppose des soins, des repas, etc...mais avec quel financement ?

Il faut être conscient qu'aujourd'hui, le seul budget qui augmente, c'est celui de la défense. Cette « marche à la guerre » est inquiétante car elle se fait en « taillant » sur le budget social, donc largement au détriment des personnes âgées. Il faut anticiper le vieillissement des

personnes âgées pour l'avenir. Sur tous ces sujets, la FERPA devrait formuler des propositions concrètes et évoquer certaines actions à mettre en place, surtout sur les retraites. Ne faudrait-il pas les traiter, ou du moins certains d'entre eux avec le Comité des Jeunes et le Comité Femmes de la CES ? Enfin, nombreuses sont les organisations qui sont en faveur d'une grande manifestation à Bruxelles, car nous sommes tous concernés par la situation d'effritement des modèles sociaux.

Dans sa **réponse**, le Secrétaire Général remercie, tout d'abord, les organisations pour leurs différentes contributions. Il explique ensuite que nous faisons un travail de « goutte à goutte » en étant présents, persistants, pour être écoutés. Même si l'on nous écoute un peu plus, voilà le monde dans lequel nous devons nous mouvoir, nous qui représentons 42 organisations et 10 millions d'adhérent.e.s. Tout en connaissant nos limites, comment faire en sorte qu'on nous écoute ? Tout ce que nous voulons se trouve dans notre Manifeste, y compris la pension, mais il nous faut trouver un instrument pour être entendus. Il est inutile de vouloir rédiger un nouveau document ou étudier, mais trouver les moyens pour avoir un impact. Il faut aussi faire le nécessaire, dans nos confédérations pour qu'à la CES nous ne soyons pas les seuls à parler de retraites minimales. Il faut regarder vers le futur et tous doivent être convaincus du problème. Il faut avancer sur la pension minimale et avec la CES trouver une voie pour être plus visible. Il faut avancer avec un objectif pour pouvoir travailler avec la CES et avec elle, mener la même lutte que pour le salaire minimum. Faut-il envisager un groupe de travail avec la CES ? Pour le logement, il suffit de redire à la CES tout ce qui a été dit. Il faut qu'il y ait la CES derrière nous et convaincre les autres y compris la CES. Enfin, comme la CES, nous sommes contre les guerres, pour la paix mais que toute dépense militaire ne peut se faire aux dépens du « welfare ».

Plusieurs organisations demandent de nouveau la **parole**. Tout d'abord, elles expriment leur accord avec ce que le Secrétaire Général a dit sur la nécessité d'avoir une action politique auprès des Confédérations nationales, il faut travailler avec elles et ne pas être seulement une force d'appoint. L'essentiel des réactions/interrogations porte sur l'éventualité de la mise en place d'un groupe de travail pour formuler des propositions concrètes. Si sur son principe les intervenants sont d'accord, des précisions sont toutefois demandées au Secrétaire Général, en sachant qu'il y a déjà eu une répartition des dossiers entre les membres du Comité de Direction et que l'on ne part pas de rien : quelles seront les modalités de sa mise en place ? quelle sera sa feuille de route et sa feuille de mission pour préciser ce que l'on veut ?

Le **Secrétaire Général** précise, en répondant, que la retraite minimale doit être reliée aux règles budgétaires de chacun des pays. On a besoin de personnes actives sur ce sujet, voire de personnes extérieures et qu'il ait les moyens de travailler.

En marge de ce débat, la représentante de la FGTB souhaite que dans le compte rendu de l'AG de Mi-Mandat soient reprises les corrections qu'elle a envoyées. Henri répond que ce sera fait et intégrées dans le compte-rendu qui se trouve sur le site de la FERPA, comme cela tout le monde les aura.

Sont intervenues dans les débats, les organisations : FGTB/ABVV, FNP-CISL, UCR-CGT, UNIR-CFE-CGC, UNSA-Retraités, UNIA, USO, UILP-UIL, CSC/ACV, FEJP-CC.OO, UCR-CFDT, FNV, UCR-FO, OGB-L, SPI-CGIL, SZEZ

La réunion se poursuit ensuite avec **la réunion du Comité des Femmes de la FERPA.**

Silvana, Présidente du Comité des Femmes de la FERPA ouvre la réunion en remerciant tout d'abord les membres pour l'évaluation positive faite, ce matin, de l'Assemblée Générale à Mi-Mandat, en soulignant que le mérite et les remerciements reviennent à l'ensemble des membres du Comité qui chacune, en ce qui la concerne, a apporté sa contribution. C'est une réussite collective.

Puis, elle donne, dans un premier temps, quelques nouvelles de sa participation au Comité des Femmes de la CES, en remerciant tout d'abord Ana qui l'a remplacée quand elle n'a pas pu participer à ces réunions. Elle a défendu, souligne-t-elle, avec vigueur les femmes âgées.

Ce Comité de la CES a débattu du document de la Commission sur la « Stratégie en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes », et de la « feuille de route pour les droits des femmes » qui l'accompagne et qui a été adoptée le 7 mars 2025. Silvana fait remarquer qu'il s'agit surtout de déclarations politiques et qu'il n'y a aucune contrainte, ce qui en fait sa faiblesse. Néanmoins, en réponse à la Commission, la CES a fait des propositions précises pour combler les lacunes de la proposition européenne. Ces propositions portent notamment, sur les écarts salariaux entre les hommes et les femmes, ce qui entraîne pour ces dernières des pensions de retraites de 30% inférieures à celles des hommes. Ou encore sur le développement d'emplois de qualité. Ou sur des lieux de travail sans violences de genre. Il faut faire en sorte que de nouveaux droits soient reconnus avec un échéancier clair de mise en œuvre. Tout cela requiert notre attention. Il faut aussi que la CES demande la mise en place de mesures contraignantes contre la violence de genre. Également, il ne faut pas ignorer que les politiques d'austérité sont des violences « économiques » à l'égard des femmes qui, notamment, vivent plus longtemps. Toutes ces considérations le Comité Femmes de la FERPA les fait siennes. De plus, il exige la correction, des politiques de réarmement, en faveur de la paix et de l'amélioration des politiques sociales. Le 8 mars 2026, il y aura une mobilisation des femmes en ce sens à l'initiative de la CES. Enfin, la Présidente fait part d'un échange de courriel avec les collègues hongroises qui souhaitent que le Comité Femmes et la FERPA s'attaquent à la féminisation de la pauvreté, notamment chez les femmes âgées...

Dans le **débat** qui suit, toutes les intervenantes saluent la Communication de la Présidente du Comité et soutiennent la proposition hongroise. La collègue hongroise intervient tout d'abord pour préciser que leur proposition a pour but d'aider les femmes plus âgées. La discrimination met les femmes en position difficile, comme le montrent les écarts, à leur détriment, des pensions entre les femmes et les hommes et de préciser que ce n'est pas, hélas, une spécificité hongroise. Plusieurs intervenantes, à partir de leurs exemples nationaux, font remarquer que les femmes âgées, du fait qu'elles vivent plus longtemps, connaissent l'isolement « social ». Les violences faites aux femmes âgées trouvent aussi leur source dans leur dépendances financière. Les femmes sont plus exposées aux violences de tous genres, y compris, comme il a déjà été dit, économiques.

Les retraité.e.s pauvres se trouvent surtout chez les femmes âgées. La Commission européenne doit prendre en considération ce problème d'égalité des genres et les Etats-Membres doivent financer correctement les Services sociaux. Il est également soulevé qu'il est difficile de connaître exactement la situation des femmes âgées car les statistiques s'arrêtent au mieux à 74 ans quand ce n'est pas à 70 ans. L'accent est aussi mis sur l'Extrême Droite qui remet en

cause tous les acquis des femmes et qui voudrait les renvoyer...à la maison ! Enfin, il est rappelé, l'importance de relire notre Manifeste.

La Présidente Silvana résume la discussion en faisant plusieurs remarques, tout d'abord à partir d'un constat. Le Comité des Femmes n'a pas les moyens de se réunir très souvent, ou alors ce serait aux frais de leurs organisations, mais à chaque fois, que cette possibilité d'échanger existe, c'est toujours très riche. Elle remercie donc très sincèrement ses collègues. Les points soulevés dans la discussion sont nombreux et reliés entre eux, dit-elle, comme par exemple, la question des soins, l'écart de pension, les problèmes de logement décent, la ou les violences et, sur ce point, il faudrait mettre aussi l'accent sur les violences psychologiques. Elle insiste pour dire que nous assistons à une « dévaluation » (au sens étymologique du terme, c'est-à-dire une « perte de valeur ») de la condition de la femme, qui reste avant tout une femme. Il faut donc s'engager et faire le nécessaire pour trouver des réponses. Jusqu'au prochain Exécutif est-il possible de mener des actions possibles, mais en prenant sur les ressources de nos organisations ? Pour terminer ce Comité, Silvana revient sur la proposition hongroise en précisant qu'il n'y a pas de texte pour l'instant. Il s'agit, en l'état, d'un échange de mail : on voudrait que ce soit une thématique de travail au niveau de l'UE. Elle a trouvé normal d'en informer, d'abord, le Comité. Ensuite ce sera au Secrétaire Général de la FERPA de voir quelle suite lui donner.

La Présidente **clôt** la réunion en remerciant le Comité pour le travail riche et précieux qui a été fait et elle insiste sur la nécessité de rester unies et en contact entre nous.

Le Président de la FERPA, Hubert SCHWIND donne ensuite la parole au **Secrétaire Général d la FERPA, Agostino SICILIANO** pour présenter le point suivant intitulé : **Les perspectives organisationnelles, économiques et de durabilité de la FERPA.**

Le Secrétaire Général débute son intervention en disant que ce jour est un jour important pour la FERPA. Nous avons besoin d'aller de l'avant, de débattre des ressources économiques et de l'organisation de la FERPA. Après 30 ans d'existence, il est à la fois temps de faire le point et de se souvenir de notre histoire. L'économique et l'organisationnel sont liés pour définir quelle FERPA nous voulons. Concernant l'aspect organisationnel, cela signifie une organisation qui revendique davantage. On a essayé d'expliquer à la CES quelles sont nos revendications, mais il reste encore beaucoup à faire, même si on a déjà obtenu des résultats. D'un point de vue économique, nous avons un Trésorier qui gère bien la situation. Mais comment améliorer encore tout cela. Pour aller de l'avant, il faut examiner l'aspect économique. Pour ce qui du budget, une interrogation demeure : comment se fait-il que nous ayons gardé la même cotisation depuis 2011 ? C'est un véritable anachronisme. Il y a une grande différence entre 2011 et 2025 et entre deux, nous avons eu le COVID, et ses conséquences et notamment les réunions on line. Pour l'avenir, il faudra augmenter les recettes.

On va mettre en place un groupe de travail qui sera chargé de faire toutes les évaluations nécessaires pour 2026 et le Congrès de 2027. Le budget de la CES est face aux mêmes difficultés que nous. Comme l'a répété Esther LYNCH, la Secrétaire Générale, s'il faut épargner, elle va le faire sans embaucher et un Comité financier sera créé pour savoir ce que l'on va faire à l'avenir sans toucher au personnel. Le Secrétaire Général de la FERPA termine

son intervention en posant la question : « La FERPA répond-elle encore à l'esprit qui l'a créée ? »

Le Président ouvre **le débat**.

Plusieurs organisations sont d'accord sur le fait qu'il faut augmenter les ressources, dont les cotisations, mais aussi en attirant de nouveaux membres. Il faut aussi travailler avec la CES pour augmenter la subvention. En revanche, certaines organisations ne sont pas favorables à ce que les membres paient leurs déplacements, car cela va entraîner des exclusions. Il est aussi souligné que l'augmentation des cotisations ne résoudra pas à elle seule le problème : il faut réorganiser la structure. Concernant la mise en place d'une Commission financière, il y a accord, mais il faut qu'elle soit provisoire, quelle se mette en place rapidement et qu'elle soit restreinte (par exemple, une organisation française, une organisation italienne...), tout cela pour assurer l'indépendance financière de la FERPA. Il faut aussi remettre un peu d'équité dans le système, qui est aujourd'hui très inégalitaire. Nous n'avons pas les moyens d'action revendicative, notre budget est surtout un budget de « réunionite ». Il faut avoir un budget FERPA avec des perspectives. Si nous voulons faire plus et mieux, il n'y a pas d'autres moyens que d'augmenter les cotisations, mais cette augmentation doit être progressive, comme à la CES qui lisse ses augmentations sur 4 ans, car on ne peut pas changer de système du jour au lendemain. Il faut éviter les « à-coups ». Faudrait-il prévoir un fonds de péréquation ? Mais comment éviter que les coûts de ce que nous voulons faire soient bloqués par les ressources. En fait la question financière n'est pas indépendante de la question de l'organisation. Et comme il a été dit, il faut aller de l'avant ensemble.

Dans sa **réponse**, le Secrétaire Général remercie les organisations pour leurs commentaires et pour l'acceptation du groupe restreint sur les finances, afin d'arriver au Congrès avec de belles perspectives... Ce que nous devons faire, c'est trouver notre propre solution pour mener à bien ce que nous voulons faire et avoir une perspective d'autofinancement. D'où les ressources peuvent-elles venir ? Est-ce que la CES peut nous aider à nous développer, car nous sommes des ex-travailleuses et des ex-travailleurs. Il faut avoir des projets qui ne changent pas notre nature. Il faut obtenir ce qu'il y a dans le Manifeste et qui n'est pas appliqué. A chaque Congrès on a fait preuve de solidarité, mais pour être solidaires, il faut être autosuffisants.

Sont intervenues dans le débat les organisations : PA.SY.DY, UCR-CGT, FNP-CISL, UCR-FO, USO, SPI-CGIL, UCR-CFDT, CSC/ACV, CC.OO, FNV, FGTV/ABVV, UGT-E, UILP-UIL, SZEJ

Le **Président** donne alors la parole au **Trésorier de la FERPA, Dick DE GRAAF** pour la présentation et la discussion du budget prévisionnel 2026.

Dick commence tout d'abord par quelques remarques introductives et le rappel des documents envoyés. Comme il avait promis d'être le plus transparent possible, il a donc aussi envoyé le rapport d'audit et le tableau des cotisations payés par les membres. Il précise que la CES a établi trois groupes de cotisations en fonction du PIB de chacun des pays. Ainsi le Groupe 1 paie 100% de la cotisation, le Groupe II, 40% et le Groupe III, 25%. Et pour les augmentations,

elle établit une moyenne sur 4 ans. Que peut-il en être pour la FERPA ? Les organisations des pays aux revenus plus élevés devront payer plus ? Et comment prendre en compte l'inflation ? Puis, le Trésorier aborde les tableaux concernant les budgets 2024, 2025 et 2026. Il fait tout d'abord remarquer que le budget 2024 s'est soldé par un déficit de 24.000 euros, ce qui représente, grosso modo, 10% du budget total. En 2026, la lump sum a été augmentée de 60%. Quant au budget 2026, il se traduit avec encore des réductions (traductions, réunions en ligne, etc...). Il propose de continuer de payer la lump sum à la même hauteur qu'en 2025. Il faut aussi parler de la structure organisationnelle, ce sera le travail de la Commission financière à laquelle il participera volontiers, dit-il. Il indique également qu'il a déjà intégré dans les recettes l'adhésion de la 3^{ème} organisation de San Marin, l'USL et il demande d'accepter le tableau en l'état.

Après cette introduction du Trésorier, le **Président** ouvre le **débat**.

Les organisations remercient tout d'abord Dick pour sa présentation et les documents envoyés tout en reconnaissant pour certaines que l'augmentation des cotisations reste problématique. Toutefois, elles sont d'accord, sous réserves parfois de l'accord de leur trésorier, avec la lump sum, pourvu qu'elle reste transitoire. Le débat avec la CES doit être entamé avec nos confédérations est-il souligné. Une Fédération Européenne des Retraités.e.s est-elle utile ? Il faudrait augmenter le nombre des adhérents de la FERPA, notamment auprès des Confédérations dont leurs membres retraités ne sont pas ou ne sont plus à la FERPA, comme c'est le cas des organisations allemandes. A ce propos est rappelée l'évolution des relations de la FERPA et des syndicats allemands et la collègue de l'ÖGB rappelle que les retraité.e.s allemand.e.s n'ont pas de structures spécifiques, ils/elles restent dans leur syndicat d'origine. Elle indique que son organisation a un projet commun avec les retraité.e.s de Bavière et qu'elle va les aider à construire des structures. Toutefois, cela dépend surtout des directions des syndicats. Elle va approfondir le travail. Concernant la place des personnes retraitées dans les syndicats allemands, il est confirmé par d'autres qu'elles sont à la limite tolérées selon les Régions. En revanche, elles sont regroupées dans des associations qui peuvent être importantes, comme pour le logement. La question se pose aussi pour les collègues scandinaves qui, eux non plus, ne sont pas à la FERPA. Ces organisations pourraient être invitées à nos réunions comme observateurs par exemple, pour qu'elles se rendent compte de ce que nous faisons réellement, avec une synthèse de ce que nous avons fait par le passé et de ce que nous avons obtenu. En ce qui concerne la Commission sur les finances qui a été évoquée, il faudrait se mettre d'accord sur les termes de références.

Dans sa **réponse**, le Trésorier remercie les collègues pour leurs compliments et il souligne que les membres du Secrétariat ont participé à ce travail. Il indique également qu'il a été en contact avec les Litvaniens et qu'ils ont l'intention d'établir un syndicat de retraité.e.s. Concernant ses propositions budgétaires, il n'y a eu que deux remarques contre la lump sum et une réserve.

Le **Président** procède au **vote** du budget prévisionnel 2026 qui est adopté à l'**unanimité**. Puis il passe à la **composition** de la Commission financière, le Secrétaire Général précisant qu'il s'agira d'un « groupe de travail » qui devra rendre ses conclusions pour juin 2026. Certaines organisations insistent surtout sur le fait que la « commission financière » devra avoir un mandat bien défini.

Il est proposé qu'elle soit composée de 4 membres, en plus du Trésorier de la FERPA, Dick De Graaf et des membres du Secrétariat FERPA Henri Lourdelle et Jessica MONTIEL, Benoît PRINCE (UCR-CFDT France), Ana Maria Foresi (FNP-CISL Italie), Maria Luisa Alvarez Durante (UGT-UJP Espagne) et Metka Roksandic (SUS Slovénie). La composition du Groupe de travail est **adoptée** à l'unanimité.

Le **Secrétaire Général** intervient de nouveau pour préciser qu'il ne s'agira pas uniquement d'un groupe « financier » mais que ce sera un « groupe de travail **finance et organisation** ». Autrement dit, il devra traiter de toutes les questions soulevées dans cette réunion du Comité Exécutif : qu'est-ce que nous voulons faire pour renforcer la FERPA et de quoi nous avons besoin. Et, comme il s'agira d'un « groupe de travail », on ne parlera pas d'un.e Président.e mais d'un « Coordinateur » ou d'une « coordinatrice ». Le **Trésorier** intervient pour préciser que s'il ne s'agit pas seulement d'un groupe « financier » mais qu'il traitera aussi d'« organisation », il ne souhaite pas en prendre la responsabilité, mais y participer plutôt en soutien comme les deux membres du Secrétariat.

Puis, l'on passe à l'approbation des **comptes 2024**. Le **Trésorier** rappelle que le rapport d'audit confirme l'exactitude des chiffres présentés, en précisant que la gestion des finances de la FERPA est incluse dans la gestion des finances de la CES. Il fait remarquer également que le déficit 2025 est moins important que celui de 2024. Le Comité Exécutif **vote à l'unanimité** la décharge du Trésorier concernant les comptes 2024.

En **réponse** à une question d'une organisation concernant les critères de solidarité, le **Trésorier** renvoie à sa note que les membres ont reçue et donc n'y sont éligibles que les affiliés des Groupes 2 et 3 et sous réserves qu'ils en aient réellement besoin. De son côté, Jessica rappelle que la Commission prenant en charge, un.e membre par organisation de l'UE, élargi aux collègues serbes et turcs, cette solidarité concerne surtout les voyages pour les AG de Mi-Mandat. Le **Secrétaire Général** insiste pour dire que ce fonds de solidarité est important pour les petites organisations qui ne bénéficient pas des fonds de la Commission.

Dick demande que les critères de solidarité mentionnés dans sa note soient appliqués tout de suite. Sa proposition est **adoptée à l'unanimité**.

Sont intervenues dans le débat les organisations : FGTB/ABVV, UCR-CGT, UCR-CFDT, FNV, UJP-UGTE, UILP-UOL, SZEZ, USO, CSC/ACV, FEPJ-CC.OO, PA.SY.DY, FNP-CISL, UCR-FO, USO, SPI-CGIL, OGBL, SUS, OGB

Le point suivant porte sur l'**affiliation** comme membre de la FERPA de l'**USL de San Marin**. Le **Secrétaire Général** précise que cette organisation compte 756 retraité.e.s, il rappelle leur lettre de motivation et qu'elles sont membres de la CES. Les deux autres organisations de San Marin ont émis un avis favorable.

Tout cela étant précisé, l'affiliation de l'USL est **adoptée à l'unanimité**. Le Trésorier remercie le Comité d'avoir accepté cette affiliation.

Avant que le **Secrétaire Général** ne tire les **conclusions** de ces trois jours de réunions (Comité de Direction et Comité Exécutif), Jessica remercie le Comité de sa solidarité pour la grève générale du 26 novembre.

Le Secrétaire Général estime que le travail a été très fructueux, avec beaucoup d'engagement et avec une vision à long terme. Il s'estime plus tranquille sur l'avenir de la FERPA et il remercie vivement les membres. Il remercie également les **interprètes et Julienne pour son aide technique.**

De son côté le Président clôt la réunion et remercie à son tour les interprètes pour leur patience.
Henri